



RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2023

A compléter, IMPÉRATIVEMENT, si vous étiez adhérent AVANT LE 20/10/2022

Enquêteur Membre associé Autre

Afin de faciliter la lecture merci de remplir le formulaire en MAJUSCULES

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Lieu de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tel : Port :

E-mail : @

Cochez cette case si un élément de vos coordonnées a changé.

- La fiche de renouvellement et la charte du bénévole sont à retourner à **VOTRE TRÉSORIER(E) RÉGIONAL(E)** du 01/01/2023 au 31/03/2023.

➡ Un renouvellement arrivant après le 31/03/2023 sera refusé.

➡ Un paiement effectué par virement doit être accompagné de l'envoi des documents.

➡ Veuillez indiquer dans le motif du virement « Renouvellement 2023 + votre région ».

Comment effectuez-vous le règlement de votre renouvellement d'adhésion

Par chèque joint Par virement

Fait à le.....

Signature

CHARTRE DU BENEVOLE

En complétant cette fiche vous vous engagez à :

- Respecter les statuts de l'association et son règlement intérieur,
- Respecter les règles de confidentialité de l'association,
- Régler la cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Pour rappel :

- Les membres de l'association agissent dans un cadre volontaire et désintéressé.
- Il n'est fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique au sein de l'association.
- L'association est indépendante des pouvoirs publics et s'attache à accomplir sa mission d'assistance aux familles et de recherche de personnes disparues dans un but strictement humanitaire.
- L'association à l'exclusivité de l'appellation « Assistance et Recherche de Personnes Disparues ». Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national.
- Les dossiers confiés aux enquêteurs sont la propriété de l'association et doivent être restitués dans leur intégralité au départ des enquêteurs, de même que la carte nominative d'adhésion.

A préciser :

- Je ne souhaite pas figurer dans l'annuaire interne sur le site internet de l'ARPD.
(Faute d'indication l'autorisation sera automatique)

Attestation de prise de connaissance :

(Vous devez cocher la case ci-dessous pour confirmer que vous avez pris connaissance. A défaut, le dossier sera considéré comme incomplet et ne permettra pas de valider votre candidature)

Je reconnais avoir pris connaissance de la politique de confidentialité des données personnelles dont la notice est jointe. J'accepte les traitements internes effectués sur ces données. J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concerne en conformité avec le règlement UE 2016/679, la directive UE 2016/680 du 27 avril 2016 et les dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je reconnais également avoir noté pouvoir exercer mon droit d'accès, de rectification et d'effacement garanti par les articles 49 à 51 et 117 à 119 de l'ordonnance du 12/12/2018 conformément aux articles 77 à 80 du décret d'application n° 2019-536 du 29 mai 2019 en m'adressant à contact@arpd.fr.

Fait à..... Le.....

Signature

En cas de fausse déclaration, l'association se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne ayant mentionné des Informations inexactes.

Confidentialité

Politique de protection des données

(Document à conserver)

La Politique de protection des données à caractère personnel a pour objectif de définir les principes mis en œuvre par L'Association ARPD (Assistance et Recherche de Personnes Disparues) en matière de traitement des données à caractère personnel des personnes suivantes :

- Adhérents bénévoles de l'association (gestionnaires, enquêteurs etc.)
- Adhérents Familles sollicitant l'aide de l'ARPD

Elle concerne à la fois le site de l'association, les listes de diffusion et la gestion des données collectées par l'ARPD.

La notion de « données à caractère personnel » ou « données personnelles » correspond à la définition donnée par l'article 4 du Règlement Général de l'Union Européenne sur la protection des Données (RGPD 2016/679) c'est-à-dire à toute information susceptible de permettre l'identification d'une personne physique de manière directe ou indirecte : nom, prénom, adresse IP, adresse email, etc.

L'ARPD s'engage formellement à ne vendre, louer aucune information personnelle.

La communication d'information personnelle ne se fait qu'en interne entre les enquêteurs chargés d'un dossier ou surréquisition vers les autorités de police et de gendarmerie.

1. Champ d'application et exclusion

La présente politique s'applique à l'ensemble des traitements de données à caractère personnel effectués par l'ARPD à partir de son site internet : www.arpd.fr ainsi qu'à l'ensemble des traitements de données à caractère personnel effectués par l'ARPD dans le cadre de sa gestion des adhérents bénévoles et de sa mission de recherche sous mandat des familles adhérentes.

La présente politique ne s'applique pas aux traitements réalisés sur des sites ou applications de tiers pour lesquels l'ARPD n'est pas responsable de traitement.

La base légale des traitements est le consentement implicitement collecté au moment du remplissage des dossiers ou formulaire.

2. Données collectées

Les données collectées diffèrent en fonction de la finalité des traitements associés.

- Contact

Nous collectons vos informations d'état civil (nom prénom), information de contact (téléphone email adresse postale)

- Adhésion bénévole

Nous collectons vos informations d'état civil, adresse postale, informations de contact (téléphone email adresse postale), photo d'identité, volet 3 du casier judiciaire, compétences et disponibilité

- Inscription liste de diffusion bénévoles

Nous collectons uniquement votre adresse de messagerie.

- Adhésions Familles

Nous collectons les informations nécessaires à l'identification du demandeur :

État civil, adresse postale et informations de contact, lien avec la personne disparue, no de dossier de dépôt de déclaration de disparition et organisme où a été fait cette déclaration.

Nous collectons les informations nécessaires à la recherche de la personne disparue :

État civil, dernière adresse connue, informations de contact connues datées, description des circonstances de disparition, contacts éventuels pouvant être sollicités et toute information pouvant aider à la recherche.

Les données de connexion sur le site arpd.fr (adresse IP, date / heure, type de navigateur, URL consultée) sont collectées indirectement par notre hébergeur et ne sont transmises à l'ARPD que sous forme de statistiques.

3. Utilisation des données collectées

Les données collectées sont utilisées pour des finalités différentes :

- Formulaires de contacts : les données collectées via le formulaire de contact sont utilisées pour le traitement de votre demande.
- Formulaire d'adhésion bénévole : les données collectées via le formulaire sont utilisées pour le suivi de votre candidature, pour la réalisation de statistiques. Lorsque votre candidature est acceptée, les données collectées sont utilisées dans le cadre de la gestion des membres (carte d'adhérent, trombinoscope interne, information interne)

- Inscription liste de diffusion : les données collectées sont utilisées uniquement pour la transmission d'informations internes entre les membres.
- Formulaire/dossier d'adhésion famille : les données collectées via le dossier sont utilisées pour le traitement du dossier, dans le cadre de la recherche demandée. Les données collectées ne font pas l'objet d'un traitement informatisé.
- Données de connexion : les données de connexion sont utilisées afin de garantir la sécurité et la traçabilité des données personnelles.
 - Ces données sont également utilisées à des fins de statistiques de consultation et de visite de notre site web. En fonction de vos choix sur ces différents formulaires de collecte de données, vous avez la possibilité de refuser d'être inscrit aux listes de diffusion, de figurer sur le trombinoscope ou que votre photo y figure.

4. Destinataires des données à caractère personnel

L'accès aux données à caractère personnel est limité aux services de l'ARPD, et aux enquêteurs bénévoles en charge du dossier

5. Durée de conservation de vos données

La durée de conservation des données personnelles diffère en fonction des finalités de traitement :

- Formulaire de contact : vos données personnelles sont conservées pendant 5 années à compter de la dernière activité du contact
- Adhésion bénévole : vos données personnelles sont conservées pendant 5 années après la dernière activité liée à votre adhésion ou ré adhésions.
- Liste de diffusion : vos données personnelles sont conservées tant que votre adhésion est valide. Vous pouvez vous désinscrire en suivant les liens de désinscription sur chaque liste de diffusion.
- Adhésion Famille : vos données personnelles sont conservées pendant toute la période de recherche qui peut s'étaler sur plusieurs années. Après clôture du dossier les données personnelles sont conservées 5 années.
- Données de connexion : les données personnelles liées aux connexions sont conservées pendant 12 mois.

6. Sécurité de vos données

L'ARPD est particulièrement attachée aux données personnelles que nous collectons et traitons. Ces opérations sont réalisées de manière sécurisée. Nous mettons en œuvre les mesures techniques, physiques et organisationnelles nécessaires pour prévenir, dans la mesure du possible, toute altération, perte ou accès non autorisé à vos données personnelles.

7. Stockage des données

Les données à caractère personnel sont stockées en Union Européenne dans les bases de données, fichiers informatisés ou documents papiers propriété de l'ARPD.

8. Droits relatifs aux données à caractère Personnel

Conformément au Règlement Général sur la protection des données 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité des données vous concernant. Vous avez également un droit de limitation et d'opposition aux traitements de données vous concernant. Conformément aux articles 84 à 86 de l'ordonnance du 12/12/2018 en modification de la loi Informatique et libertés, vous avez également la possibilité de donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès. Faute de directives anticipées, ce droit peut être exercé par le (s) héritier(s) (art 85 II) dans les conditions fixées par les articles 123 et 124 du Décret 2019-536 du 29 mai 2019

Vous pouvez exercer vos droits soit depuis votre espace sécurisé en faisant la demande par courrier postal à ARPD - Bernard VALEZY 2 rue Violette 42000 SAINT-ETIENNE ou courrier électronique auprès du responsable de traitement à l'adresse contact@arpd.fr

9. Réclamations

En cas de réclamation, vous pouvez contacter notre secrétariat à l'adresse contact@arpd.fr ou par courrier à : ARPD – Bernard VALEZY 2 rue Violette 42000 SAINT-ETIENNE

Vous avez également, conformément au Règlement Européen, le droit d'induire une réclamation auprès de la CNIL. La présente Politique de confidentialité a été mise à jour le 2 novembre 2022.

Nous nous réservons le droit de la modifier à tout moment afin de fournir une information à jour sur la façon dont nous collectons et traitons les données.